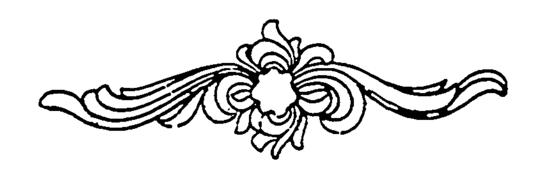
ESSAI DE MONOGRAPHIE FAMILIALE

Zéphirin Paquet

Sa Famille
Sa Vie
Son Oeuvre



QUÉBEC
1927

CHAPITRE VII

Joseph Paquet[1]

La terre avait bien saisi l'âme des Paquet. A Capsa, les trois frères allaient lui donner leur vie tout entière, joyeusement, noblement. Nous ne parlerons dans ce chapitre que de Joseph, le père de Zéphirin Paquet que nous voulons spécialement présenter au lecteur.

Joseph Paquet naquit au Cap Rouge, paroisse de Sainte-Foy, le 6 août 1786. Martin, son frère aîné, et Marie-Anne Hamel le présentèrent au baptême le jour même de sa naissance. Comme ses frères, il grandit près du bac et du fleuve, se souciant fort peu de l'avenir. Il avait dix-huit ans lorsque son frère Étienne l'amena avec lui à Capsa qui, à cette époque, constituait le quatrième rang de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles[2]. Sept années durant, le jeune homme travailla sur la terre de son frère. Les joies et les fatigues étaient communes, comme aussi les bénéfices. En 1811, Joseph se crut assez fort pour marcher tout seul, et, le 28 novembre, il achetait de Jean-Baptiste Cantin, une terre de deux arpents de large avoisinant celle de son frère Étienne, au sud-ouest, et celle de Philippe Drolet, au nord-est. Sur les 3650 livres du prix d'achat il payait un acompte de 1,100 livres.

---

[1] Nous suivons toujours les modifications orthographiques du nom telles qu'établies par les actes notariés. Conformément à l'usage nous supprimons aussi l'accent circonflexe que comporterait régulièrement l'orthographe du mot.

[2] Capsa forme aujourd'hui la paroisse de Sainte-Jeanne de Neuville ordinairement appelé Le Pont-Rouge.

Au printemps de 1812, on avait vu Joseph descendre tous les dimanches au Cap-Santé et l'on s'attendait bien à Capsa de le voir monter, quelque beau jour, en compagnie d'une jeune fille, Élisabeth Picher, dont il recherchait la main. En effet, le mariage fut célébré le 13 juillet. Grande liesse, ce jour-là, chez les Paquet du *quatrième rang*. Le beau-père, Charles Rasset, était descendu de St-Augustin, la veille, avec la mère.

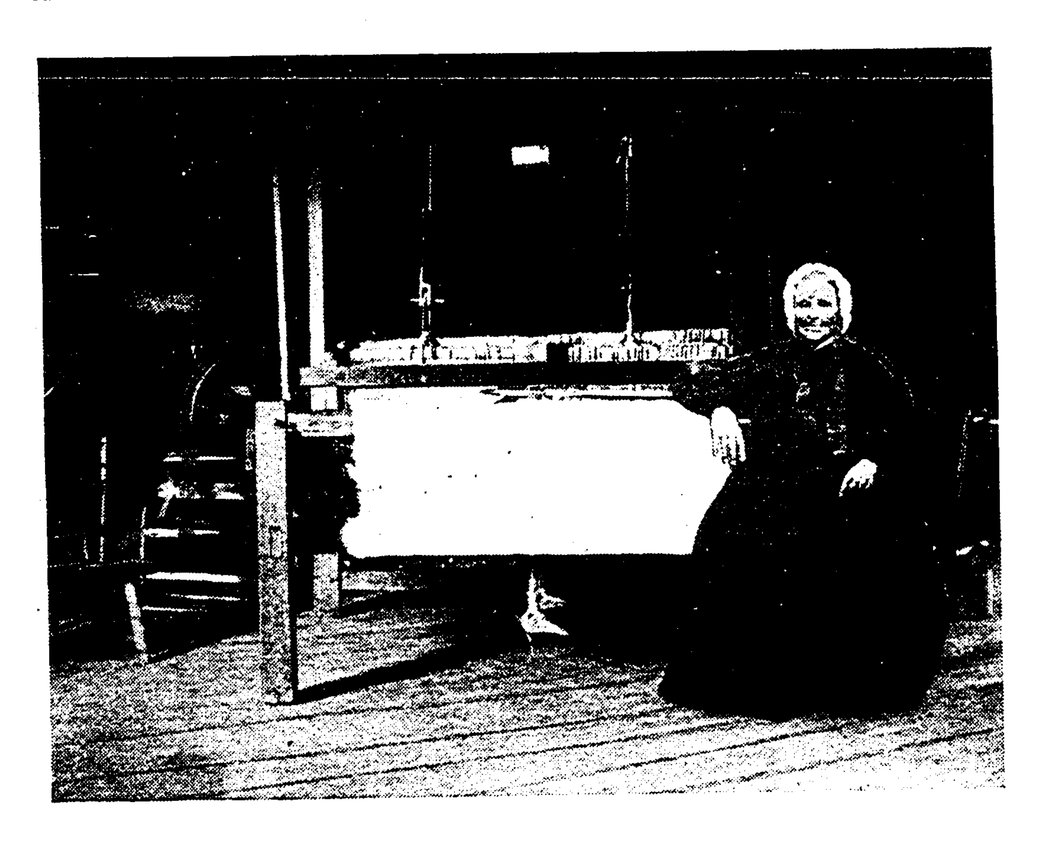
Élisabeth Picher, jeune fille de dix-sept ans, robuste comme le sont nos filles de campagne habituées aux travaux des champs, fauchait déjà son arpent de blé *entre deux soleils*. A Capsa, elle rivalisera d'activité avec son mari dont elle restera toujours la consolation et la joie. Mais, qualités bien plus précieuses que cette force musculaire, elle possédait, avec un sens très droit, une puissante volonté qui, dirigée par une foi chrétienne très vive et très éclairée, lui fit supporter avec résignation et joie les peines et les fatigues inhérentes à cette vie de labeur continuelle qui fut la sienne. Dix-huit fois mère, elle donna à ses enfants toute la tendresse de son cœur et ceux-ci ont déclaré que ce trésor était, en elle, inépuisable ; elle avait pour tous le mot qui relève, réconforte, chasse la tristesse et répand dans l'âme une paix suave et douce.

A cent ans de distance nous pouvons facilement nous imaginer quelle fut l'existence de Joseph Paquet et de son épouse. Le bien qu'il venait d'acheter n'était pratiquement qu'un long rectangle boisé. Pierre Gingras, qui l'obtint en concession le 5 mai 1785, et Jean-Baptiste Cantin, qui lui succéda, n'y avaient fait que peu de défrichement. Il fallait donc s'attaquer à la forêt, *effardocher*, essoucher, faire *terre*

neuve. Bien des automnes et bien des hivers l'homme peina sous les grands arbres qu'il abattait, ébranchait et débitait à la hache. La vente du bois fournissait quelques ressources qui aidaient à mieux passer la rude saison. Au printemps, la vieille araire fendait le sol, la herse l'ameublissait et le grain, semé, pointait bientôt, plein d'espérance, à la surface des champs bruns. Dans les années humides, les céréales, les pommes de terre et les pois poussaient à merveille dans les terres sablonneuses de Capsa ; mais, quand le soleil prolongeait trop longtemps ses ardeurs, les récoltes étaient maigres. Alors on calculait exacte, ment les revenus du bois, du foin, du lait, des légumes- et l'on restreignait d'autant les dépenses.

Pour faire face aux nécessités économiques du ménage, Madame Paquet s'ingéniait de son mieux. Le soir après souper, et le jour dans les rares moments que lui laissaient ses travaux, elle tricotait des bas pour son mari, pour ses enfants, pour elle-même. Bientôt le rouet apparut dans la cuisine. Désormais, l'active ménagère filera toute sa vie la laine de ses moutons. Avec le rouet, pourquoi ne pas avoir un métier à tisser ? Il donnerait, à peu de frais, toiles et droguets. Le métier fut installé dans la maison. Il y est encore, et nous n'avons pu contempler sans émotion cette vénéable relique qui façonna l'étoffe dont s'habillèrent les Paquet. Ah ! si le vieil ancêtre Méry, le maître sergetier de Poitiers, passait aujourd'hui par Capsa, il ne serait pas peu surpris de trouver, assise sur le banc du métier, quelque jeune fille, aux mains alertes, poussant la navette et ourdissant une trame. — " Bravo, ma fille! s'écrierait-il. Semez toujours votre lin, récoltez-le sur votre terre, tissez-en vos serviettes, vos nappes

et vos toiles. Respectez le métier de votre arrière grand'mère : il a toute la valeur d'une tradition ancestrale.»



Auprès du vieux métier nous avons en vain cherché le rouet de Madame Paquet.

— Il n'est plus, nous a-t-on dit.

— C'est dommage.

— Caprice d'enfant, voyez-vous ! Un jour, nous conte Monsieur Joseph Paquet, le respectable chef actuel de la famille, le plus jeune de mes fils s'avisa de faire une bicyclette et me demanda les deux vieux rouets, car il y en avait deux. Sans trop faire attention à ce qu'il me demandait, je les lui donnai. Évidemment tout fut brisé. Ah ! l'idée qu'il a eue, l'enfant, de ce chef-d'œuvre de bicyclette ! Je le regrette aujourd'hui. "

Nous le regrettons aussi, comme nous regrettons d'ailleurs tant de vieilles choses qui s'en vont. Où sont aujourd'hui nos fours de famille, où jadis on cuisait le pain de ménage ? Disparus, ou à peu près, depuis que la voiture du boulanger distribue à toutes les portes un pain bien blanc, mais fade. Ah ! le bon pain d'autrefois levé dans la huche, pétri des mains maternelles, et cuit au petit four de brique tout près de la maison ! Il avait une saveur exquise, on le mangeait avec délice. Tout fier et tout heureux, on disait : " C'est notre pain, le pain de chez nous." Chacun y était en effet pour quelques gouttes de sueur.

Voyez par exemple Joseph Paquet et son épouse. A·combien de travaux ne se livraient-ils pas pour servir à leurs enfants ce pain tout savoureux. Lorsque l'épi, lourd de grain, inclinait sa tête d'or, l'homme et la femme s'en allaient de bon matin, la faucille au bras. Avant d'attaquer la pièce, ils s'inclinaient toujours devant Dieu et traçaient sur le champ et sur leur poitrine un large signe de croix. L'acier brillait au soleil levant et s'abattait sur les tiges avec un bruissement clair et sec. Sur le chaume blanc, les gerbes succédaient aux gerbes. L'homme s'en allait de l'avant, le corps courbé, les bras toujours en mouvement, et la femme suivait tenant son mari d'assez près. Le soir au coucher du soleil, on levait les gerbes en les appuyant entre elles par les épis, quatre à quatre, six à six.

Quand le blé était sec on l'engrangeait. Restait à l'étendre sur l'aire et à le battre au fléau. Le grain vané et mis, bien propre, en sac, Joseph Paquet le descendait à la Pointe-aux-Trembles pour le faire moudre au moulin banal de Messire Brassard Deschenaux, seigneur du lieu. La farine et le son revenaient

quelques jours plus tard à la grande joie de Madame Paquet qui avait hâte de pétrir, d'enfourner et de servir à son mari et à ses enfants du bon pain frais, fait avec du blé nouveau. Autour de ce morceau de pain c'était toute une vie de labeur et de dévouement mutuel qui s'écoulait heureuse quoique pénible dans la demeure de Joseph Paquet. Se plaindre de la fatigue, personne n'y songeait, est-ce que la fatigue ne rentre pas dans le programme de notre existence comme élément inévitable ? A-t-on rien sans peine ? Puis est-ce que les bonnes paroles que l'on se disait le soir autour du foyer de la grande cheminée où flambaient de bonnes bûches de bouleau, ne suffisait pas à faire tout oublier ? La maison n'était pas inondée par la lumière électrique, l'huile ne brûlait pas encore dans les lampes, la chandelle de suif ou de résine ne s'allumait même que rarement, d'habitude les lueurs intermitentes du foyer suffisaient aux confidences, aux conseils, aux avis, et cependant on vivait heureux sous le toit de Joseph Paquet, plus heureux que ne le sont aujourd'hui bien des gens au milieu de leur luxe et de leurs plaisirs.

Travailler dur pour défricher et ensemencer la terre, être vêtu humblement, se nourrir avec frugalité, supporter les épreuves puis, grâce à son courage et sa foi, savoir récolter avec les fruits de la terre assez de mérites pour le ciel, n'est-ce pas un programme idéal de vie ? Ce fut celui de Joseph Paquet et de son épouse.

Dieu bénit leurs efforts. A mesure que la culture faisait reculer la forêt de beaux deniers tombaient au fond du bas de laine et l'aisance apparaissait au foyer. Après quinze années d'un tenace labeur,

des revenus suffisants permirent à Joseph d'acheter de Charles Robitaille pour une somme de 10 piastres d'Espagne, une terre située au Petit Capsa et mesurant deux arpents de front, sur la profondeur qui s'étend de la limite nord du troisième rang de la Pointe-aux-Trembles, jusqu'à la rivière aux Pommes[3].

Deux ans plus tard, le 8 décembre 1829, il acquérait pour une somme de 28 livres, de Grégoire Grégoire, " un lopin de terre située au troisième rang de la seigneurie de Neuville, ayant deux arpents de front sur la profondeur qu'ils peuvent avoir depuis la rivière Noire jusqu'au trait carré en profondeur des terres de la troisième concession[4] ". Ces deux acquisitions étendaient le domaine de Joseph Paquet de la rivière aux Pommes à la rivière Noire et lui fournissaient un sol déjà travaillé en grande partie et prêt à la culture. La totalité de son domaine formait donc, en 1830, un long rectangle d'une centaine d'arpents en ligne droite sur deux arpents de largeur. La position centrale de la maison corrigeait un peu l'inconvénient de l'éloignement des cultures. D'ailleurs, devait-on travailler loin, on attelait le cheval et l'on partait en voiture. C'est ainsi que, bien souvent, on allait l'après-midi à la traite, " à l'heure des vaches ".

En 1830, Joseph Paquet, sans être riche, était sorti de la période critique des débuts. Tout Capsa le connaissait et l'estimait puisqu'il était devenu par ses talents et ses mérites " capitaine de milice ", c'est-à-

---

[3] Vente par Charles Robitaille à Joseph Paquet, 8 oct. 1827 (Greffe Frs. Laroche.)

[4] Vente par Gréboire Grégoire à Joseph Paquet, 8 déc. 1829. (Greffe F. Laroche.)

dire l'homme le plus considéré du lieu[5]. Cette dignité n'avait rien de guerrier, à cette époque. Le titre, purement honorifique, s'accordait généralement aux cultivateurs les plus influents de la paroisse sans que ceux-ci fussent tenus au stage. — " On devenait colonel. major, capitaine, lieutenant sans jamais avoir porté une épée ou manié un fusil. Quand on lit les actes de ce temps on reste stupéfait de voir tant de militaires parmi nos paisibles populations des campagnes. Ces titres étaient très recherchés et chacun y tenait. Quand on s'adressait à un officier, qu'il fut sous les armes ou au mancheron de la charrue, il aurait été très inconvenant de ne pas l'appeler colonel, major ou capitaine. Jamais les miliciens ne se réunissaient pour faire l'exercice. C'est tout au plus si, une fois l'an, le jour de la Saint-Pierre sur la place de l'église, il y avait un appel de rôle et chacun répondait alors à son nom. Les colonels, les majors, les capitaines, les lieutenants et les enseignes paradaient dans leurs uniformes, faisant sonner haut leur sabre ou leurs éperons. Tout ce monde panaché aurait été bien en peine de donner le plus simple commandement militaire à cette troupe improvisée.

Le premier capitaine de milice dans chaque paroisse possédait un banc d'honneur à l'église, le premier de la rangée du milieu du côté de l'épitre.

Chaque année, les miliciens plantaient un mai d'honneur devant la résidence de leur capitaine. C'était une occasion de grandes réjouissances et même

---

5 Nous ne savons au juste quand il reçut son brevet de capitaine, mais à partir de 1827 toutes les pièces officielles lui donnent ce titre.

de festins. Les salves de mousqueterie dont était saluée la plantation du mai correspondaient à autant d'abondantes libations...[6] "

A la Pointe-aux-Trembles donc, chaque année, le jour de la Saint-Pierre, à l'issue de la grand'messe, les miliciens s'alignaient en colonne de compagnies face à l'église, sous la conduite de leurs enseignes et de leurs lieutenants. Bientôt apparaissaient sur le perron, François-Xavier Larue, major de la division du Cap-Santé, principal officier de la paroisse, accompagné de Messire Joseph-Claude Poulin de Courval, curé, premier aumônier de la milice. Les capitaines Joseph Proulx, Antoine Garneau, Joseph Paquet et François Angers, en ligne sur le front des troupes saluaient de l'épée, puis allaient se placer chacun devant sa compagnie. Le major et l'aumônier passaient alors la revue des soldats, félicitant tout le monde. La cérémonie se terminait par un bref discours patriotique et trois hourras poussés en l'honneur de Sa Majesté. Les troupes se dispersaient joyeuses et bruyantes, assurées d'avoir rempli consciencieusement leur devoir de milicien. Et gare, si l'Américain osait encore revenir sur nos rives !

Son titre de capitaine de Milice mettait nécessairement Joseph Paquet en évidence dans toutes les assemblées paroissiales. C'est ainsi que nous avons bien souvent rencontré son nom et sa signature dans les procès-verbaux de ces assemblées. Nous ne parlerons ici que de la question des écoles à laquelle il s'intéressa particulièrement.

---

6 J.-Edmond Roy, " Histoire de la seigneurie de Lauzon. " Vol. IV, p. 261.

Depuis la cession du pays aux Anglais l'éducation était à peu près délaissée dans les campagnes ; cependant la Pointe-aux-Trembles avait le privilège de posséder, depuis 1716, une école dirigée par les révérendes sœurs de la Congrégation. Un maître d'école du nom de François Paquet y enseigna aussi de 1811 à 1815[7]. Il s'établit dans la maison de Charles Vézina qui lui vendit en même temps " un lopin de terre d'un demi-arpent de front à prendre depuis le chemin du roi jusqu'au fleuve et situé entre Jean Dubuc, au sud-ouest et Charles Bélan, au nord-est. " L'une des clauses de vente était que François Paquet s'engageait " à démontrer et enseigner de son mieux à Charles Vézina l'art de lire et d'écrire ainsi que les règles d'arithmétique et ce autant que le dit Charles Vézina s'y appliquera[8] ". — Qui était ce François Paquet ? — Un des fils de Joseph Paquet et de Marie-Louise Drolet, lui-même maître d'école à Québec.[9] Or ce vénérable instituteur était fils de René Paquet, maçon, et de Marie-Louise Parent. Par René Paquet, menuisier, et Catherine Maillou, il descendait de René Pasquier, fils cadet de Méry Pasquier. François Paquet, instituteur de la Pointe-aux-Trembles est donc de la famille de nos Paquet et le lecteur comprendra l'intérêt que nous avons à le signaler.

---

7 Peut-être plus longtemps, mais nous n'avons pu le retracer que dans cette période. Sa mère Marie-Louise Drolet, veuve de Joseph Paquet, ancien maître d'école de Québec, mourut à la Pointe-aux-Trembles où elle fut inhumée, le 3 avril 1822.

8 Vente Charles Vézina à François Paquet, maître d'école, 11 juillet 1811. (Greffe F.-X. Larue.)

9 Joseph Paquet et Marie-Louise Drolet eurent trois fils maître d'école : Joseph qui épousa Marie-Josephte Gagnon, le 7 fév. 1804 ; François qui épousa Geneviève Marceau, fille de J.-B. et de Félicité Rouleau, le 21 janvier 1806, et Jean-Baptiste qui épousa Josephte Dorion, le 13 juin 1809. Flavien et Just, autres fils, furent menuisiers à Québec comme leurs aïeux.

Charles Vézina, ne fut pas seul à recevoir les leçons de François Paquet. La plupart des enfants du village apprirent sans doute à son école la lecture, l'écriture et le calcul. Mais le maître disparu, plus d'école de garçons à la Pointe-aux-Trembles jusqu'en 1829.

Le 14 mars de cette année, le parlement du Bas-Canada sanctionna *l'acte pour encourager l'éducation élémentaire.* Cet acte autorisait le gouverneur, pour trois ans : 1°. A fournir des subsides déterminés aux écoles existantes : écoles de Montréal et de Québec, collège de Saint-Hyacinthe, Maison d'éducation de Chambly, écoles sous le contrôle de l'Institution Royale.

2°. A fournir à chaque maître et maîtresse de campagne, enseignant à au moins vingt enfants, une rétribution de 20 livres et 10 chelins pour chaque enfant pauvre, pourvu que le nombre ne dépasse pas cinquante par école.

3.° A payer aux syndics qui seront élus dans chaque paroisse par l'assemblée des propriétaires la moitié des dépenses nécessaires à l'achat ou à l'érection d'une maison d'école, pourvu que cette moitié n'excède pas cinquante livres par école.

On avait trop hâte à la Pointe-aux-Trembles de profiter des largesses du gouvernement, trop hâte aussi d'avoir des écoles et des maîtres pour ne pas se conformer immédiatement aux prescriptions de l'acte du 14 mars. L'assemblée des chefs de famille se tint dans la salle publique du presbytère et l'on choisit pour syndics d'écoles de la paroisse : Messire Joseph-Claude Poulin de Courval, curé. Joseph Rochette, lieutenant

de Milice, Louis Bernard, Simon Proulx, notaire, et Joachim Gingras.

Les syndics entrèrent immédiatement en fonction et, le 9 mai suivant, ils achetèrent de Michel Gauvin, maître forgeron, un emplacement de 60 pieds et demi de front sur 78 de profondeur avec la maison construite sur ce terrain pour servir de maison d'école[10]. Il ne manquait plus que le maître. Vint-il en cette année 1829, nous l'ignorons, n'ayant découvert aucun engagement de maître avant 1832.

Les syndics d'école de la paroisse sont régulièrement élus chaque année. En 1830, nous relevons les noms de F.-X. Larue, Pierre Baudry, François Angers, Joseph Grenier et J.-Bte Payé. Ces syndics durent faire droit aux réclamations de Joseph Paquet et autres habitants de la Magdeleine, du Grand et du Petit-Capsa qui se groupaient pour obtenir eux aussi, leur école. Le 12 juillet 1830 au nom de tous les habitants de ces trois villages les syndics achetaient de Jean-Baptiste Denis et Marguerite Vézina, son épouse, un terrain de 6 perches de front sur 9 perches et 5 pieds de profondeur, situé au village du Grand Capsa sur le niveau sud du chemin du roi, entre les terres de Louis Carpentier, au sud-ouest, et celles de Pierre de Foi, au nord-est. Le prix de vente de 46 livres fut ainsi soldé : 16 livres payées comptant, 23 livres fournies par le gouvernement, et le reste pris sur la souscription ouverte dans les trois villages.

La liste des souscripteurs porte le nom de quarante et un chefs de familles qui s'inscrivent chacun selon

---

10 Greffe Simon Proulx.

ses moyens, pour une livre trois sols, deux livres six sous, cinq livres ou dix livres. Joseph et Étienne Paquet donnèrent la plus forte somme, soit dix livres. Cette liste nous apprend encore qu'il y avait à Capsa soixante-quinze enfants d'âge scolaire dont cinquante, conformément à l'acte du 14 mars, étaient déclarés gratuits. Le prix moyen des enfants qui payaient était de six sous par mois, par enfant, et d'une demi-corde de bois par an.

Les classes s'ouvrirent à Capsa probablement en septembre 1830. Nous lisons en effet à la date du 12 juillet 1830, dans la liste des souscripteurs pour l'achat de l'école : " Le maître d'école, 4 louis. " Quel était ce maître d'école ? Le notaire qui dressait cette liste a oublié de nous le dire et les vieilles mémoires du pays ne s'en rappellent plus. L'école No 1 engagea le 10 novembre 1832, " un garçon majeur du nom de Théophile Paquet, pour une somme de 30 livres[11] ". Jusqu'en 1845, il n'y a pas eu d'engagement notarié, mais cette année nous relevons, le 28 avril, celui de Pierre Bédard pour l'école No 3, et au 21 juillet, ceux de Napoléon Lacasse pour l'école No 1[12], de Jean-Olivier Paquet pour l'école No 2[13] et de demoiselle Marie Leclerc pour l'école de Capsa. A Napoléon Lacasse, on fait un traitement de 3 livres 10 chelins et 8 pence, par mois ; Jean-Olivier Paquet se contente de 2 livres, 10 chelins ; Pierre Bédard demande 3 livres 3 chelins et 4 pence, et de plus 15 louis

---

11 Greffe Simon Proulx.

12 A signaler aussi pour cette école les engagements annuels de François Xavier Létourneau de 1848 à 1853.

13 Jean Olivier Paquet contracta un nouvel engagement le 12 sept. 1846.

pour ses vacances ; Marie Leclerc touche une rétribution de 32 livres par an pour ses gages et salaires.

La demoiselle Leclerc nous intéresse particulièrement ; elle enseignait déjà à Capsa avant 1845, et tous nos vieillards ont appris à son école à lire et à écrire. L'un d'eux nous a même dit avec une pointe de fierté que c'était lui qui allait tous les midis, chez les Paquet, chercher le dîner de la maîtresse. — " Il faut vous dire, ajoutait-il, que la demoiselle Leclerc épousa, en 1845,[14] François Paquet, le fils du capitaine Joseph mort deux ans plus tôt. Ah ! Monsieur, si Joseph eût assisté à ce mariage il se serait bien réjouit, lui qui était dans toutes les bonnes affaires du pays. "

De 1829 à 1832, il n'y eut à la Pointe-aux-Trembles qu'une seule commission scolaire pour toutes les écoles, mais à l'assemblée de 1832 tenue le 11 juin dans la maison d'école No 2, on décida de nommer, dans chaque *rang*, trois syndics qui exerceraient leur charge jusqu'au deuxième lundi de juin 1834[15] dans leur section respective. Les pères de famille de Capsa choisirent pour syndics Joseph Paquet, Prisque Cantin et Paul Bussière.

Avant d'être syndic d'écoles, Joseph Paquet n'avait pas craint de s'asseoir aux bancs de la classe. Comme très probablement plusieurs autres cultivateurs de Capsa il prit, le soir, quelques leçons de lecture et d'écriture. Privé dans sa jeunesse du bienfait de l'instruction, il en ressentait vivement le besoin et à quarante-quatre ans, c'est-à-dire moins d'un an après l'ouverture de l'école de Capsa, il apprit ses lettres.

---

14 Le 5 août.

15 De 1834 à 1836, Étienne Paquet, Jean Gilbert fils et Augustin Bussière, exercèrent la charge de syndic d'écoles.

C'est le 13 mai 1831 que nous voyons apparaître sa signature pour la première fois. On ne dira plus de lui au bas des actes notariés, ni dans les registres de baptême de la paroisse : " a déclaré ne savoir signer, de ce requis suivant l'ordonnance. " Joseph Paquet signera désormais son nom, effaçant ainsi ce certificat d'ignorance si facilement accordé à qui ne sait tenir une plume.

La question des écoles qui s'agitait alors dans les campagnes intéressa donc Joseph Paquet. D'ailleurs il ne resta jamais indifférent aux problèmes soulevés dans la vie paroissiale. Le 21 février 1837, il fut résolu dans une assemblée publique, que l'on démolirait la sacristie et qu'un nouvel édifice, plus vaste et mieux aménagé, serait érigé à la place de l'ancien. Plans et devis furent unanimement agréés. Mais voici que les marguilliers voulurent y apporter quelques modifications. Était-ce en bien ou autrement, nous l'ignorons ; mais des protestations s'élevèrent nombreuses. Joseph Paquet, qui avait assisté à l'assemblée du 21 février et accepté les résolutions, s'opposa aux changements et le premier plaça sa signature sur une signification notariée adressée aux Marguilliers pour obtenir l'exécution des plans et devis tels qu'arrêtés, et cela sous peine de refus d'acquitter sa part des dépenses[16]. Tout Capsa signa après le capitaine appuyant ainsi la protestation.

Il semble donc qu'aucune question touchant à la vie sociale ne lui était indifférente et qu'il remplissait avec exactitude les devoirs d'un bon citoyen. A ses nombreux enfants, il pouvait léguer, à défaut de fortune, l'exemple d'une vie d'honneur et de travail.

16 Greffe Simon Proulx. — 6 juin 1837.

Joseph Paquet mourut assez prématurément le 27 février 1843. Élisabeth Picher, pour la consolation des siens devait survivre à son mari et ne descendre dans la tombe qu'à l'âge respectable de quatre-vingt-douze ans. A la mort du père, tout le poids de l'administration de la ferme, tous les soucis inhérents à l'éducation des enfants, dont la plupart étaient encore en bas âge, tombèrent lourdement sur les épaules de la mère, mais, femme énergique, elle remplit joyeusement sa tâche sachant que la tristesse, l'ennui et le découragement ne doivent pas être semé dans les âmes qui s'ouvrent à la vie. Malgré le pain noir le travail dur, la gaîté la plus franche régnait dans la maison. La mère surtout se montrait encourageante. Devant ses bons mots et son maternel baiser, les petites peines et les inquiétudes se dissipaient comme de légères vapeurs, dans un ciel ensoleillé et serein. " Bah ! disait-elle parfois, nous avons des épreuves, qui n'en a pas ? Au lieu d'y fatiguer notre tête, songeons aux bienfaits de Dieu, ils nous environnent et nous ne savons pas les voir. Nous sommes heureux d'accepter les faveurs divines, pourquoi ne pas nous réjouir d'avoir quelque chose à souffrir pour son amour ; tout cela sera bien payé plus tard. Le paradis ! mais... c'est pour nous, mes enfants ! "

Donc grâce à la mère, on continua à Capsa une vie de labeur dont les fatigues retombaient principalement sur François le seul garçon, alors en âge de travailler. L'aîné, Zéphirin, avait quitté la maison, du vivant même de son père, et suivait audacieusement son étoile. Deux des grandes filles étaient mariées. Pierre de Foy, un voisin, avait demandé la main de

Marie-Élisabeth en 1832, et François Hamel, autre voisin, celle de Sophie, en 1838.

Les autres enfants de Joseph Paquet ne tarderont pas à s'établir. Chaque année la vénérable Mère sera heureuse d'assister au mariage de l'un d'eux. En 1843, c'est Zéphirin qui épouse à Québec Marie-Louise Hamel. En 1844, Domitille suit l'exemple de sa sœur Élisabeth et entre dans la famille deFoy en devenant femme de Paul. En 1845, François gagnait le cœur de Marie Leclerc, la jeune institutrice de Cap-sa et ce fut certes une très heureuse alliance, dont la mère se réjouit fort. En 1846, Jacques Hamel, le frère de Marie-Louise, femme de Zéphirin, épousait Louise, à Saint-Roch de Québec. Enfin, en 1847, Flavie donnait sa main à Isidore Laberge. A cette date, 8 enfants restent encore à la maison et François, devenu le vrai chef de la famille, en aura bien soin, jusqu'à ce qu'on puisse aussi les pourvoir en mariage.

Au jour anniversaire de la mort de son mari, Elisabeth Picher avait réuni autour d'elle tous ses enfants. Lorsqu'on eut, le matin, assisté à l'office religieux et prié sur la tombe du père, on remonta à Capsa. Au dîner de famille, la mère rappela à ses enfants émus les vertus de leur regretté père et les adjura d'en garder précieusement la mémoire au fond de leur cœur. Puis elle ajouta qu'étant devenue, en vertu du testament de son mari, seule héritière de tous ses biens, elle jugeait, à la demande même de son fils Zéphirin, qu'il fallait établir François propriétaire du bien familial. Tous ayant agréé la proposition maternelle, l'acte de donation fut immédiatement dressé par le notaire[17]. De

---

17 Greffe Simon Proulx, — 28 février 1844.

ce jour tous regardèrent François comme le second chef de la branche familiale de Capsa.

Zéphirin Paquet. l'inspirateur de cette donation, avait fini par décider son frère à l'accepter. Lui, lancé dans une autre voie, n'oubliera pas cependant qu'il se doit aussi au bien familial, et nous le verrons, en son temps, aider François de ses conseils et de ses deniers. C'est lui, Zéphirin, que nous devons maintenant vous présenter, cher lecteur, comme l'un des plus beaux rejetons issus de ce grand arbre qui depuis bientôt trois cents ans se ramifie presque à l'infini sur notre sol canadien. Cependant nous ne pouvons quitter Capsa sans souhaiter bonne chance et longue vie aux petits-fils et arrière-petits-fils de Joseph Paquet.

